

## Loi sur les télécommunications

### Publication des numéros courts attribués

Selon l'art. 27 de l'ordonnance sur les ressources d'adressage dans le domaine des télécommunications (ORAT)<sup>1</sup>, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) publie comme suit les numéros courts :

Numéro court	Titulaire ( <i>Catégorie</i> )
144	Interverband für Rettungswesen IVR, Aarau

Une liste complète des numéros courts attribués peut être consultée sur notre site internet à l'adresse suivante: <http://www.bakom.ch> (Services de télécommunication, numérotation et adressage: information générale)

Selon l'article susmentionné les fournisseurs de services de télécommunication soumis à la concession ou à l'obligation de s'annoncer doivent mettre les numéros courts à la disposition de leurs clients au plus tard 180 jours après leur publication par l'office.

Renseignements:

Office fédéral de la communication

Services de télécommunication

Numérotation et adressage

Rue de l'Avenir 44

2501 Bienne

Beat Hofmann

Tél. 032 327 55 71

<sup>1</sup> RS 784.101.112

## Loi sur les télécommunications. Publication des numéros courts attribués

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	08
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.02.2000
Date	
Data	
Seite	1004-1004
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 287

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.